

**Procès-verbal l'Assemblée générale  
du 10 avril 2008**  
aux Perce-Neige, Les Hauts-Geneveys

Présence du comité :

Mmes Gisèle **Ory**, Claudine **Duc** (PV), Simone **Juillerat-Meyer**, Florence **Nater**,  
MM Olivier **Blaser**, Michel **Bogdanski**, Vincent **Martinez**.

Excusée : Nathalie **Christe**

**1. Message de bienvenue - Introduction**

Au nom du comité, Mme Gisèle Ory ouvre la 3<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire de Forum Handicap Neuchâtel et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, en particulier aux deux intervenants de cette soirée, à savoir Mme Caroline Liard responsable du marketing aux TRN SA et Monsieur Daniel Marthe, chef de l'Office de l'enseignement spécialisé. Elle remercie également le Centre des Perce-Neige pour son accueil et pour l'apéritif qui sera servi en fin de partie officielle.

**2. Liste des présences** (en annexe)

Présences : 16 membres collectifs sur 24 représentés par 16 personnes, 2 membres individuels, Mme Magda Perrottet et M. Alain Bogdanski, vérificateurs des comptes, M. Eddy Blandenier de l'ANSB et membre du groupe de travail 2 "Manifestations".

Excusés : Mmes Catherine Bosshard, Sandrine Oppliger, Elisabeth Neumann (NOMAD) Catherine Chollet (LNR), MM Olivier Boillat (Serei), Pierre-Alain Petermann (Alfaset) Jean-Pierre Tschanz

**3. Adoption du PV l'Assemblée générale du 28 mars 2007**

- Point 5 - Rapport du caissier : le chiffre au bilan 2006 est de CHF 19'334.25 et non pas CHF 20'640.75 qui était celui du bilan 2005.
- Le PV est adopté à l'unanimité, sans autre modification.

**4. Rapports d'activités 2007**

Rapport de la présidente

Depuis l'année dernière, les choses ont bien changé dans le domaine de l'invalidité.

La RPT est en train de se mettre en place, et même si nous ne voyons pas encore ses contours se dessiner dans notre canton, nous savons que les travaux avancent.

La 5<sup>e</sup> révision de l'assurance invalidité est ce qui nous a le plus occupé l'année dernière. Lors de la dernière assemblée générale, nous avons décidé de faire campagne contre la révision et grâce à un groupe de travail très dynamique et efficace, à des actions de rue qui ont permis une grande visibilité et à l'engagement de vous toutes et tous, nous avons réussi à toucher les Neuchâteloises et les Neuchâtelois et nous avons eu le plaisir de voir que notre canton refusait la 5<sup>e</sup> révision de l'AI en juin passé. Le score plus modeste que prévu de la 5<sup>e</sup> révision dans l'ensemble de la Suisse a également montré que l'on ne peut pas aller beaucoup plus loin dans les diminutions des prestations de l'assurance invalidité. La population ne suit pas les meneurs de l'UDC dans leur chasse aux sorcières et en a assez. Le financement de l'AI reste cependant un sujet encore très difficile. Selon les accords passés avec la droite, le financement devait être indissociable de la 5<sup>e</sup> révision. Le Département fédéral de l'Intérieur avait présenté d'ailleurs les deux projets ensemble au Parlement. Il estimait que le paquet était équilibré entre un projet de 5<sup>e</sup> révision qui proposait des économies et un projet de financement qui assainissait la situation de l'AI. Malheureusement la droite n'a pas tenu ses promesses. La 5<sup>e</sup> révision a été bouclée et a passé devant le peuple avec les mesures d'économies, mais sans le

volet du financement. Le financement par une augmentation de 0,1% des cotisations salariales a été définitivement abandonné et le projet "financement additionnel" a été reporté à l'automne. Le Conseil des Etats s'est penché sur cette question et a ficelé un système de financement très compliqué qui prévoyait une augmentation de la TVA proportionnelle de 0,5% et 0,2% selon les secteurs, la création d'un fonds de compensation de l'AI séparé du fonds de compensation de l'AVS, le versement de 5 milliards du fonds AVS dans le fonds AI, le gel de la dette AI dans le fonds AVS et le paiement d'une partie des intérêts de cette dette par la Confédération au fonds AVS.

Ce compromis a été difficilement acquis, mais il a passé l'épreuve du Conseil des Etats à l'unanimité, moins deux abstentions de nos collègues UDC, et cela quelques jours à peine après la non-réélection de Christoph Blocher au Conseil fédéral et après l'annonce de l'UDC de commencer désormais une vraie politique d'opposition.

Malheureusement, les choses ne se sont pas si bien passées au Conseil national qui a modifié le projet à la session de printemps, en passant de la TVA proportionnelle à la TVA linéaire. Or la TVA linéaire est particulièrement antisociale, puisque c'est un impôt qui frappe indifféremment les plus pauvres et les plus riches. Le lobby de Gastrosuisse joue dans cette affaire un rôle particulièrement négatif.

Le financement de l'AI, c'est vraiment l'enjeu de cette prochaine année. Le projet va revenir au Conseil des Etats. Probablement que nous maintiendrons notre position, à moins que nos collègues du national ne fassent le siège des Etat. Je ne sais donc pas encore quelle sera la version finale.

Comme il s'agit d'une augmentation de la TVA, le référendum est obligatoire et il faudra donc que nous votions et avant de voter que nous nous prononcions. Je ne peux m'empêcher de penser que la version votée par le Conseil national est destinée à couler tout le projet. Sachant le peu de sympathie du peuple pour la TVA, si l'on choisit un modèle linéaire, une partie de la gauche votera non parce que ce modèle est antisocial, l'UDC le rejettera dans son ensemble parce qu'elle ne veut pas financer les assurances sociales et les milieux touristiques préfèrent une TVA proportionnelle.

A cela s'ajoute la demande par l'UDC d'une sixième révision de l'AI encore plus restrictive.

Pour nous ce n'est pas le moment de baisser la garde. Il est plus que jamais nécessaire de se tenir les coudes et de réfléchir, de communiquer et d'agir ensemble, afin que nous parlions d'une seule voix, forte et claire.

Il nous paraît aussi important de faire des projets de communication visibles, des manifestations communes, de créer des occasions qui permettent aux personnes handicapées d'aller à la rencontre du public, d'exprimer leurs attentes, de montrer ce que signifie un handicap, de le faire comprendre. Nous devons absolument changer l'image du handicap qui a été sournoisement dessinée par les campagnes calomnieuses de l'UDC depuis cinq ans.

Nous serons heureux de prendre note de vos remarques et de vos idées tout au long de cette soirée, afin de parfaire notre action en faveur des personnes handicapées.

Rapport de groupe de travail 1 " Transport et accessibilité " par M. Olivier Blaser  
(synthèse, le document complet se trouve sur le site internet de FH)

Le groupe de travail est toujours composé de douze membres et s'est réuni trois fois en séance plénière en 2007.

Nous avons initié des contacts dans le Haut du canton avec les responsables des Travaux Publics du Locle et de La Chaux-de-Fonds et abordé les thèmes actuels tels que le mode de surélévation des trottoirs en zone 30 km/h, l'abaissement des trottoirs aux passages-piétons, la surélévation des trottoirs aux arrêts de bus, les matériaux employés, la problématique de certains mobiliers urbains ou encore la pose de marquages tactiles pour les personnes aveugles et malvoyantes. Nous avons également évoqué la question de certains chantiers ou projets, tels que la rénovation de la Place du Marché et le projet d'aménagement de la Place de la Gare à la Chaux-de-Fonds ou le projet d'accessibilité de la gare du Locle par une tour avec passerelle depuis le centre ville. Nous avons pu ainsi nous profiler comme futurs partenaires de ces services à l'égard de ces projets et devrions être sollicités dès la mise en place des premières consultations.

Nous avons également rencontré les TRN à La Chaux-de-Fonds qui ont fait des efforts conséquents en matière d'aménagement des transports, puisque la majorité de leurs véhicules sont équipés de planchers abaissés et de rampes d'accès manuelles, en conformité avec les exigences de la LHand. Des écrans et un système d'annonces sonores des arrêts vont être installés dans les bus et les trolleys et les chauffeurs vont être sensibilisés aux déplacements des personnes handicapées. Les TRN souhaitent équiper de rampes manuelles les cinq derniers trolleys de la ville. Pour soutenir ce projet, nous avons décidé d'octroyer la somme de CHF 3'000.- prise sur le fonds de dissolution de l'ANCAPH destiné à financer des projets particuliers favorisant l'accessibilité des personnes handicapées. Le réseau chaux-de-fonnier deviendrait ainsi entièrement accessible aux personnes en chaise roulante.

A Neuchâtel, les TN installeront prochainement des écrans dans leurs bus, mais pour l'instant sans informations visuelles ou sonores.

Les contacts établis avec les Travaux Publics de la Ville de Neuchâtel se poursuivent pour planifier la mise en place de marquages tactiles et visuels en fonction des rénovations de la zone piétonne, faciliter les déplacements dans les grands espaces et indiquer les arrêts de bus.

Différentes démarches ont été effectuées, notamment auprès de la Poste du Seyon à Neuchâtel qui s'est engagée à rendre accessible cet office en conjuguant ses efforts avec ceux des TN et des travaux publics de la ville pour surélever du même coup l'arrêt de bus et le rendre accessible.

La base de données hébergée sur le site [www.hapi.ch](http://www.hapi.ch) fonctionne maintenant en version dynamique et il est possible d'y rechercher des hôtels ou restaurants selon différents critères. Afin de mettre à jour les données existantes et d'inscrire de nouveaux établissements, il est essentiel que notre groupe soit appuyé par les membres des associations pour les enquêtes d'accessibilité. Nous lançons cette année encore un appel pour que des personnes s'annoncent afin de nous aider dans cette tâche. Un questionnaire d'enquête est disponible sur le site Internet de Forum Handicap et quiconque peut, en fonction de ses déplacements, emporter un questionnaire et le remplir facilement dans un lieu public sur la base de ses observations.

En conclusion, le bilan 2007 est fort positif et nous espérons que l'année 2008 soit aussi productive.

Rapport de groupe de travail 2 " Relations publiques et manifestations par M. Vincent Martinez  
*(synthèse, le document complet se trouve sur le site internet de FH)*

Le groupe s'est réuni à 11 reprises et a travaillé à la prochaine manifestation, qui aura lieu dans le haut du canton. Les membres du GT2 ont rapidement décidé d'explorer la voie artistique pour cette manifestation. L'utilisation du support de la manifestation des PROMOS du Locle est devenue une évidence, la société philanthropique « L'Union » étant prête à nous mettre à disposition leur tente et surtout leur soutien logistique et financier. Voici les différentes étapes déjà réalisées :

- Visite de la tente « Union » lors des Promos 2007.
- Visite à ARTHEMO (Morges) en septembre.
- Lancement du concours de recherche d'artistes dit « de scène ».
- Programmation définitive bouclée, rencontre avec MM Monnier (président de L'Union) et Thiébaud (responsable de l'animation de rue des Promos) pour finaliser l'organisation.
- Concours pour la création de l'affiche et support pour les invitations (délai de réception au 15.04.08).

Monsieur Eddy Blandenier va vous communiquer tous les détails de la manifestation lors de son intervention.

Rapport de groupe de travail 3 "Politique et AI" par Mme Florence Nater  
(synthèse, le document complet se trouve sur le site internet de FH)

L'année 2007 a été marquée par l'implication active de Forum Handicap dans la campagne contre la 5<sup>ème</sup> révision de l'assurance invalidité. Lors de l'assemblée générale 2007, vous aviez accepté à l'unanimité l'engagement de Forum dans cette campagne. Et c'est au nom de Forum Handicap que nous avons assuré le pilotage du comité de la campagne dans le canton de Neuchâtel. Cette campagne a été menée très activement au travers de diverses actions et des contacts avec la population pour expliquer pourquoi nous contestons si fermement cette 5<sup>ème</sup> révision. Nous avons mis l'accent sur la sensibilisation du public à la réalité de la vie avec un handicap et aux conséquences possibles du démantèlement de cette assurance sociale qu'est l'AI.

Outre la conférence de presse où des personnes en situation de handicap physique, sensoriel et psychique ont apporté leur témoignage, il y a eu deux actions phares durant cette campagne : la "Nuit des exclus" sur la place de la Fontaine de la Justice à Neuchâtel et le "Jeu de loi AI" dans la rue, à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds. Cette action nous a permis d'aller autrement à la rencontre des gens, de leur faire entrevoir la multiplicité des réalités de vie dans le domaine du handicap et de montrer combien il est important de préserver les droits des personnes en situation de handicap ou menacées d'invalidité.

Le 17 juin le peuple suisse a accepté la 5<sup>ème</sup> révision de l'AI qui est entrée en vigueur au 1er janvier de cette année. Malgré notre déception, nous avons plutôt de quoi être fiers, dans la mesure où le NON l'a emporté au niveau de notre canton, alors que sur le plan national la force du NON, 40 %, est un résultat à ne pas négliger d'un point de vue politique. Au-delà du résultat purement politique, il est important de retenir la richesse de l'expérience humaine. La motivation de personnes provenant d'horizons divers à s'engager de façon si convaincue dans une cause et la rencontre entre personnes concernées, directement ou indirectement, par des handicaps différents représentent une force et un espoir dans la lutte pour la défense des droits et des besoins des personnes en situation de handicap.

J'aimerais remercier pour leur engagement sans faille, leur disponibilité, leur enthousiasme, plusieurs représentants d'associations membres de Forum ou membres individuel, en particulier Simone Juillerat et Patrice Chaduc d'Antenne Handicap, Elisabeth Guillet de la FSA, Pascale Hotz et Delphine Vaucher d'Insieme, Maria Bignens de l'ANAAP et Catherine Bosshard. Remerciements aussi à Micheline Favre, Claude-Alain Evard, Maria Bignens et Christophe Konyevits pour leurs témoignages, aux membres du comité extérieurs à Forum Handicap notamment Nimrod Kaspi, André Frutschi des Verts, Liliane Huguenin de l'AVIVO, Christophe Schouwey.

## **5. Rapport du caissier**

Les comptes sont présentés et commentés par Monsieur Vincent Martinez. L'exercice au 31.12.2007 présente un bilan de CHF 18'889.45 et boucle avec un bénéfice de CHF 55.20.—.

## **6. Rapport des vérificateurs des comptes**

Mme Perrottet donne lecture du rapport des vérificateurs. Le bilan et le compte profits et pertes concordent, la comptabilité est bien tenue et le bénéfice s'élève à CHF 55.20. Le capital au 31 décembre 2007 s'élève à CHF 6'089.45. Les vérificateurs recommandent d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier.

- **Les rapports du caissier et des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité.**

## **7. Budget 2008**

Le budget prévoit un montant de Fr. 3'000.— pour le poste "manifestations". Les charges et les produits devraient s'élever à CHF 3'910.—. Les dons/recherches de fonds devraient couvrir environ CHF 1'000.—. Le budget serait ainsi équilibré.

## **8. Démissions – nominations**

Madame Nathalie Christe, qui assurait la vice-présidente de FH, a démissionné. Elle travaillait comme juriste à Procap a été engagée au Serei. Nous la remercions vivement du travail qu'elle a fourni pour notre association. Pour son remplacement, nous espérons que Procap pourra déléguer une personne car cette organisation est très importante dans le domaine du handicap.

Le comité actuel se compose de :

Présidence : Gisèle Ory, Pro Infirmis  
Vice présidence :  
Secrétaire : Claudine Duc, Pro Infirmis  
Caissier : Vincent Martinez, Perce-Neige  
Membres : Simone Juillerat-Meyer, Antenne Handicap Mental  
Florence Nater, l'ANAAP  
Olivier Blaser, Centrevue  
Michel Bogdanski, Procap, Procap Sport Littoral Ne, Aspr, Serei

Les vérificateurs des comptes (élus en 2007 pour 2 ans)

Vérificateurs : Mme Magda Perrottet, M. Alain Bogdanski.  
Suppléant : M. Peter Schwab.

## **9. Admission des nouveaux membres**

Il n'y a pas de changement au niveau des membres collectifs et individuels.

## **10. Perspectives et projets 2008**

Groupe de travail 1 - Transport et accessibilité

- 2008 devra permettre de consolider les contacts engagés avec les différents partenaires des travaux publics ou des transports publics et de collaborer avec eux sur certains projets.
- Les enquêtes concernant les établissements publics qui se trouvent sur le site [www.hapi.ch](http://www.hapi.ch) doivent se poursuivre et s'étendre à d'autres types de lieux, tels que des bâtiments culturels ou administratifs.
- Des sensibilisations avec le personnel des entreprises des transports publics et de certains services des travaux publics des grandes villes devraient voir le jour avec la collaboration de membres de notre groupe.
- Enfin il paraît également indispensable de poursuivre la collaboration avec le conseiller en construction adaptée de Pro Infirmis et d'appuyer, à sa demande, ses interventions sur certains dossiers ou projets comme nous l'avons fait ces dernières années.

Groupe de travail 2 - Relations publiques et manifestations par Eddy Blandenier

Le GT2 a choisi de mettre sur pied une manifestation qui ne se focalise pas sur le problème du handicap, mais qui permette aux personnes en situation de handicap de faire valoir leurs richesses propres et de montrer leurs talents.

Nous nous sommes inspirés du Festival Arthemo qui se déroule à Morges tous les deux ans et dont les objectifs rejoignent nos préoccupations : sensibiliser le public et montrer que l'art est

un moyen d'intégration, améliorer la confiance en soi des personnes en situation de handicap, permettre la rencontre entre artistes et favoriser le contact avec l'autre.

Partant de cette idée, des contacts ont été pris avec Monsieur Francis Monnier de la "Société philanthropique L'UNION" qui anime la tente folklorique des Promos du Locle. "L'Union" a répondu immédiatement favorablement à notre demande de collaboration en mettant à notre disposition la tente et surtout le soutien logistique et financier.

La recherche des artistes a été faite en collaboration avec les organisateurs d'Arthemo ainsi que par le site internet de FH. Nous avons visé principalement les arts de la scène qui s'intégraient le mieux dans l'ambiance des Promos. Tous les artistes choisis sont habitués à se produire en public et proposent une prestation de qualité. La programmation très variée permettra de découvrir de la chanson française avec le duo Gil & Jef, le groupe de percussions Simpa du Valais, le groupe de percussions des Perce-Neige, la Fanfare de Perreux, les Roll'n'Go Dancers, en chaises roulantes, Miméric, en mime et statue vivante, de la music festive avec le Band d'Eben-Ezer et de la flûte de pan avec le Trio de Michel Tirabosco de renommée internationale. Le programme détaillé sera sur le site de FH et sur le site des Promos.

Parallèlement à l'affiche officielle des Promos, nous imprimerons un programme-invitation qui sera envoyé aux institutions, aux communes et à des personnalités politiques. Cette plaquette a fait l'objet d'un petit concours d'illustration.

### Groupe de travail 3 - Politique et AI

En collaboration avec le groupe de "Coordination cantonale du suivi de la 5<sup>e</sup> révision AI", le GT3 va poursuivre ses activités, notamment des contacts avec l'OAI et un projet d'enquêtes auprès des entreprises du canton. Le groupe restera également en alerte concernant la mise en place de la RPT.

### **11. Proposition des membres et divers**

Aucune proposition ou divers.

*Neuchâtel, le 25 août 2008/ C. Duc*

### ***L'assemblée est suivie de deux interventions :***

*Mme Caroline Liard, responsable du marketing et de la communication aux transports Régionaux Neuchâtelois (TRN SA), présente le concept d'accessibilité des transports publics de la ville de La Chaux-de-Fond.*

*M. Daniel Marthe, chef de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES), expose les modifications que la RPT génère dans l'intégration de l'enseignement spécialisé.*